

# Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole [BP REA]

Support de formation : Maraîchage, floriculture, productions horticoles, arboriculture, plantes aromatiques et médicinales



**Mi-Septembre à Fin Juin - RNCP : 29257 - Diplôme de Niveau 4**



**1200 heures : 920 h en centre et 280 h en entreprise**

**En Formation Continue**

**Evaluation en situation professionnelle**

## [Objectifs]



*Acquérir des compétences en techniques animales et/ou végétales ainsi qu'en gestion et pilotage de l'entreprise et accéder aux aides à l'installation pour devenir responsable d'une exploitation agricole.*

## [Compétences]



**7 blocs de compétences pour réussir la formation**

### **C1. Se situer en tant que professionnel**

Développer une culture professionnelle en s'appropriant les mécanismes qui régissent les systèmes vivants  
Se positionner dans les différents types d'agricultures  
leur histoire, leurs fondements, leurs organisation

### **C2. Piloter le système de production**

Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements  
Gérer le travail

### **C3. Conduire le processus de production dans l'agroécosystème**

Combiner les différentes activités liées aux productions  
Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

### **C4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**

Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers  
Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

### **C5. Valoriser les produits ou services de l'entreprise**

Commercialiser un produit ou un service  
Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

**S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**

### **C6. Transformer la production de fruits ou de légumes**

**C7. Réaliser les travaux courants de maintenance sur les bâtiments et matériels de son entreprise agricole**



## [Les + de la formation]

- Transport d'Animaux Vivants "ongulés et volailles" [TAV]
- Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Pharmaceutiques [CIPP]



CFPPA de Charolles  
7, Chemin D'Ouze  
71120 CHAROLLES  
Tel: 03.85.24.00.80

Mai: cfppa.charolles@educagri.fr

www.epl-fontaines.fr- CFPPA CHAROLLES



## [Modalités pédagogiques]

- Formation au CFPPA de Charolles
- Parcours Individualisé
- Modules en Formation Ouverte à Distance (FOAD) possibles :  Plateforme Moodle
- Regroupements obligatoires organisés en centre: Cours d'approfondissement, interventions de professionnels, visites d'entreprises, évaluations, ...



## [Publics concernés]

- Demandeur d'emploi désirant s'insérer dans la filière agricole (installation, salariat)
- Conjoint d'exploitant souhaitant s'installer ou s'investir dans l'exploitation agricole
- Salarié d'autre secteur souhaitant se reconverter



## [Conditions d'entrée en formation]

- Avoir un projet professionnel
- Présenter une prescription de formation (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap emploi)
- Participer à un entretien de motivation



## [Conditions d'inscription au diplôme]

- Tous les candidats âgés de 18 ans au moins sans autres conditions

## [Validation de la formation]

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture après l'obtention des 7 UC.

Les candidats ont 5 ans pour obtenir l'ensemble des blocs de compétence.

Prise en compte de la Validation d'Acquis Académiques pour l'individualisation du parcours de formation pour un candidat ayant un diplôme de niveau 4 et plus.

Des évaluations certificatives peuvent être proposées au candidat à l'entrée selon son profil.

Le BP REA peut être obtenu tout ou partie par la voie de la Validation d'Acquis d'Expérience (VAE).

**Nous consulter**

## [Contact]

Coordinateur formations longues

Tel : 03.85.24.00.80

Mail : cfppa.charolles@educagri.fr



## [Evaluation de l'action de formation]

- Bilan organisé avec les financeurs et les partenaires
- Enquête de satisfaction proposée aux acteurs de la formation (stagiaires, tuteurs en entreprise)



**TAUX DE REUSSITE**  
76 %



**TAUX DE SATISFACTION**  
82 %



**TAUX D'INSERTION**  
A consulter le site internet de l'EPL



## [Rémunération et financement]

- Selon son statut, le stagiaire peut être rémunéré (nous consulter pour étude de chaque cas).
- La formation peut être financée par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté ou les OPCO.
- La formation est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).
- Aucun frais pédagogique



## [Et Après ?]

- Après l'obtention du BP REA, possibilité de suivre une formation Certificat de Spécialisation